**Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes**
**Section locale de Montréal**

# Marcel Perreault

## Une histoire qui restera pour toujours

En date du 21 août 2022, c'est avec regret que nous avons appris le décès de Marcel Perreault à l'âge de 90 ans. C'est aussi avec fierté que nous nous remémorons le parcours de notre confrère qui a marqué l'histoire ainsi que la renommée du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), à l'époque du syndicat des postiers du Canada (SPC).

Le confrère Perreault a fait son entrée aux Postes en 1956 et est devenu délégué syndical en 1959. Il s'est rapidement imposé dans l'organisation syndicale par ses convictions, sa rigueur et sa droiture. Il devient président de la Section locale de Montréal pour le SPC, poste qu'il occupera pendant 23 ans, soit de 1967 à 1990. S'impliquant aussi dans les luttes intersyndicales, il sera élu au Conseil du travail de Montréal où il siégera à la présidence de 1971 à 1981. Il joua aussi un rôle dans notre centrale syndicale en devenant vice-président de la FTQ chargé de représenter les syndicats du secteur fédéral.

Comment résumer la vie d'un militant comme il s'en fait peu, sinon par les luttes qu'il a portées! C'est en 1967 qu'il travaille activement à réparer une injustice de longue date touchant les temps partiels qui n'étaient pas protégés par la convention collective des pleins temps et ayant des conditions de travail moindre pour exécuter les mêmes tâches. En 1969, un pas crucial de cette lutte est fait au sein du SPC par l'accréditation officielle des employés à temps partiel, menant à la première convention collective rassemblant autant les temps partiels que les pleins temps en 1975.

En 1972, alors président du Conseil du travail de Montréal, il prend une position ferme contre le maraudage syndical considérant qu'avec 60% de travailleurs et travailleuses non syndiqués les batailles intersyndicales n'avaient pas leurs places. Visionnaire et lucide, il adressera alors une problématique syndicale profonde qui perdure encore aujourd'hui.

En 1974, dans un contexte de changement technologique dû à l'introduction du code postal, le SPC sort en grève illégale en plein contrat de travail pour s'opposer à la création de la classe d'emploi de codeur moins bien rémunéré et Montréal y jouera un rôle prépondérant. Par ces actions, le syndicat fait plier le gouvernement et obtient la création des codeurs, ramasseurs et trieurs (CRT) payés au même taux que les commis.

En 1975, une grève de 42 jours est menée par les travailleurs et travailleuses des postes et celle-ci aboutira à des protections contre les effets défavorables des changements technologiques, droit qui nous protège encore à ce jour. Marcel Perreault est négociateur à la table de négociation, et le sera d'ailleurs pour plusieurs autres conventions collectives. Il maintient le mot d'ordre de ne pas accepter les premières offres patronales. Bien qu'elle fut une réussite sur le plan des droits collectifs, cette grève ne se fait pas sans impact individuel puisque 28 militants de Montréal sont congédiés par Postes Canada et seulement 13 d'entre eux seront réintégrés par l'intermédiaire des tribunaux. Lors d'une assemblée de vote au palais du commerce où 4000 membres se sont déplacés, un vote à 51% en faveur d'un retour au travail met fin à la grève en partie motivée par le manque de fond pour soutenir les grévistes.

À la suite du congédiement de nombreux collègues et amis de Marcel Perreault, il milite au congrès national du STTP de 1977 afin d'avoir un meilleur fonds de grève et que les erreurs du passé ne reproduisent plus.

En 1980, lorsqu'il représente le pays comme négociateur, il contribue à négocier la réduction des heures de travail en obtenant les pauses repas payées. On lui doit aussi les luttes pour l'ancienneté universelle en 1984 entre les classes d'emploi au sein du SPC. Il a également fait partie d'une lutte semblable pour l'ancienneté lors de la fusion des différentes unités de négociation tenant à bout de bras un discours loin d'être dominant à l'époque.

Durant la grève de 1987, notre confrère Perreault mène une bataille sans merci aux côtés des membres du Local de Montréal contre les briseurs de grève embauchés par Postes Canada avec la complicité du gouvernement conservateur du Brian Mulroney.

Réunissant fréquemment ses délégué(e)s syndicaux pour les tenir informés et les unissant autour de la fierté d'être du Local de Montréal, il était connu pour son leitmotiv «Montréal c'est le fer de lance du syndicat! »

Une personne à l'implication sans limite, une trace majeure dans l'histoire de ce que nous sommes devenus, un exemple riche pour la postérité.

Salut à toi Marcel Perreault

Ce code QR vous mènera à une vidéo documentaire
Des gains pour tout le monde

Alain Robitaille
Président
STTP – Section locale de Montréal
AR/mhl sepb-574

Montréal, le 26 août 2022 - 296